



En septembre 2025, c'est le **MOIS DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE** en Provence-Alpes-Côte d'Azur

## LES DÉBATS DU FONCIER

### #3 Quel devenir de l'offre commerciale ?

**18 SEPTEMBRE, 16h**

Marseille, amphithéâtre Zattara (16 rue Antoine Zattara)

Le modèle des zones commerciales périphériques est-il encore viable ? Comment évoluent nos pratiques et quelles répercussions cela induit-il sur le territoire ? Entre études locales et perspectives offertes par de nouveaux dispositifs d'intervention, nous proposons de reconsidérer le devenir de l'offre commerciale sous le prisme de la sobriété foncière.

**- L'e-commerce et ses répercussions foncières**

*Laurent Couture, chef du pôle Economie territoriale et attractivité, AgAM*

**- L'évolution de la fréquentation des pôles commerciaux à partir des enquêtes ménages-déplacement**

*Julien Langumier, chef du service urbanisme et risque, DDTM13*

**- Agir sur l'aménagement de l'offre commerciale : les dispositifs portés par l'Etat**

*Paul Gigot, chef de projet, ANCT*

**- Stratégie d'intervention sur la zone commerciale de la Cristole au sud d'Avignon, territoire lauréat du Plan de transformation des zones commerciales**

*Jean-Baptiste Martin, directeur de l'urbanisme, de l'habitat et de l'écologie urbaine et Thomas Blisson, chef de projet, Ville d'Avignon ;  
Nicolas Persyn, Bureau d'études Concorde*

